



Calcul du délai de la clause satisfait remboursés pendant 30 jou

Par **Gabbi**, le **26/05/2012** à **11:48**

Bonjour,

J'ai passé une commande mi-avril sur un site.

L'article ne me plaisant finalement pas, j'ai souhaité bénéficier de la clause satisfait ou remboursés pendant 30 jours proposé par le site.

L'article dit que le retour doit se faire dans les 30 jours à compter du jour de réception du colis.

Le problème c'est qu'avec les nombreux jours fériés de mai et mes vacances, je n'ai pas pu posté le colis assez tôt. Je viens de le poster ce matin, soit le 26/05/12 pour une date de livraison au 26/04/12.

Si on compte le jour de réception du colis dans le délai, je suis à 31 jour. Sinon, je suis bien dans le délai des 30 jours.

Pouvez-vous me dire comment se calcule la délai de rétraction dans ce cas-là? Est-ce que je peux espérer bénéficier de la clause ou suis-je un jour trop tard?

Ai-je un quelconque retour pour faire valoir mes droits compte-tenu des nombreux jours de congés?

Merci par avance pour votre aide.

Cordialement.

Par **pat76**, le **26/05/2012** à **15:18**

Bonjour

Pouquoi avoir attendu le dernier moment pour renvoyer le colis si l'article ne vous satisfaisait pas?

Par **Gabbi**, le **09/07/2012** à **07:05**

Bonjour,

Pour info, le remboursement a bien été effectué, le délai ayant été calculé à partir du lendemain de la livraison.

A+